



# COREAMR SECTION SPÉCIALISÉE AGRO-ÉCOLOGIE PLAN ECOPHYTO 2+

Auvergne-Rhône-Alpes

28 avril 2023

# Ordre du jour

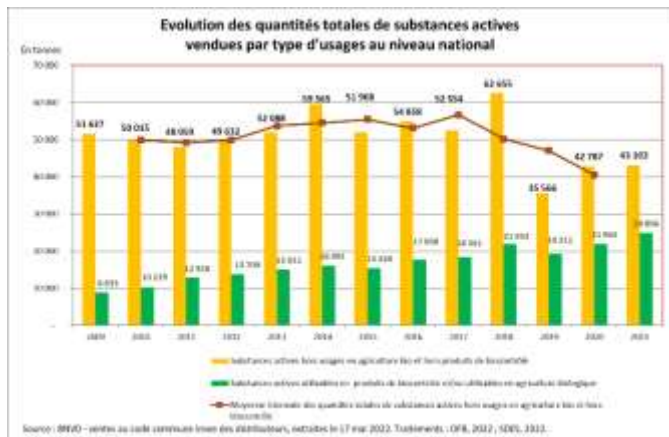
1. Bilan de la feuille de route régionale
  - Zoom sur les captages prioritaires : bilan régional annuel
  - Zoom JEVI : bilan 10 ans
2. Priorités
3. **Points d'actualités**

# 1. Bilan des actions réalisées selon la feuille de route

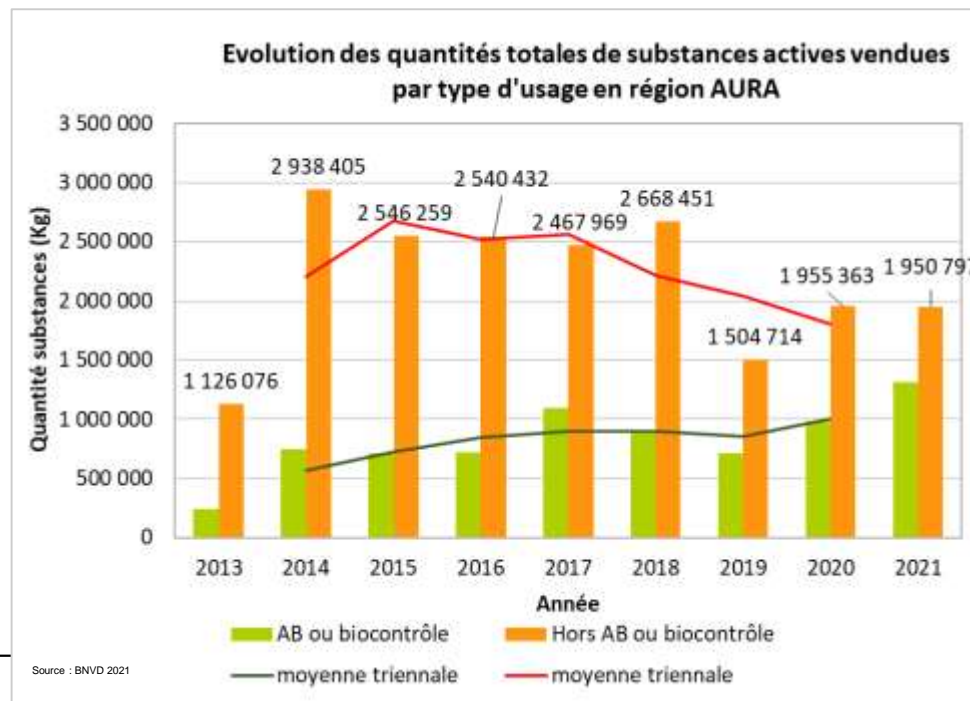
---

# Axe 1 – améliorer la connaissance de l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires en région

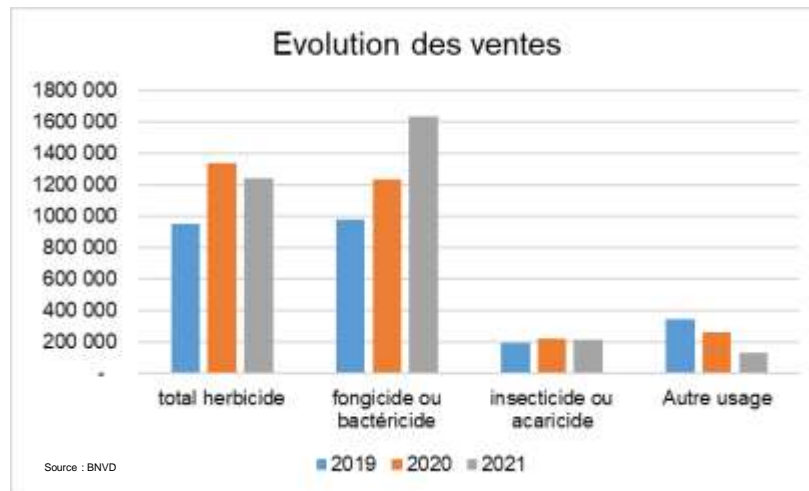
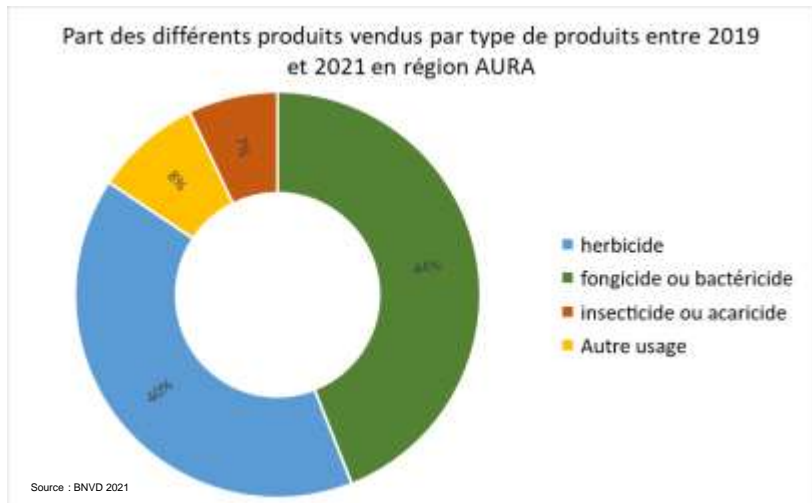
# Evolution des quantités totales de substances actives vendues par type d'usages



La diminution des ventes se confirme en tendantiel.  
Un fléchissement des ventes des produits phytosanitaires  
-0,23% entre 2020 et 2021  
(+29% entre 2019 et 2020)



Une évolution importante des produits utilisés en AB et en produits biocontrôles  
(+ 34% entre 2020 et 2021 / + 37% entre 2019 et 2020)



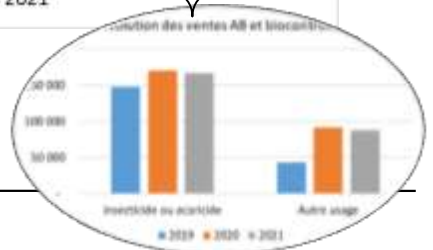
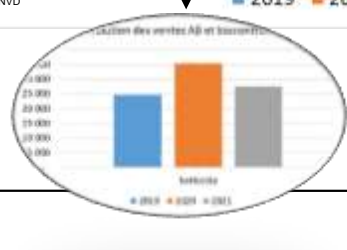
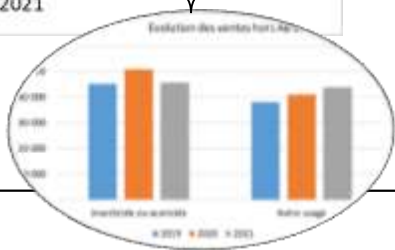
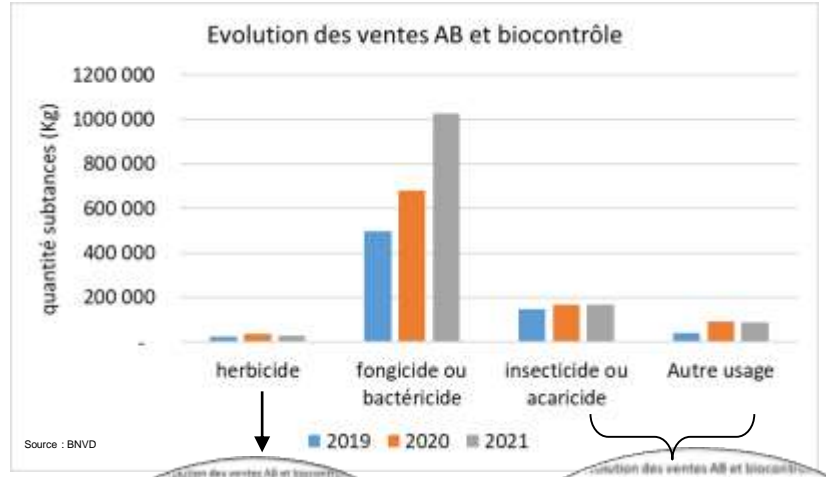
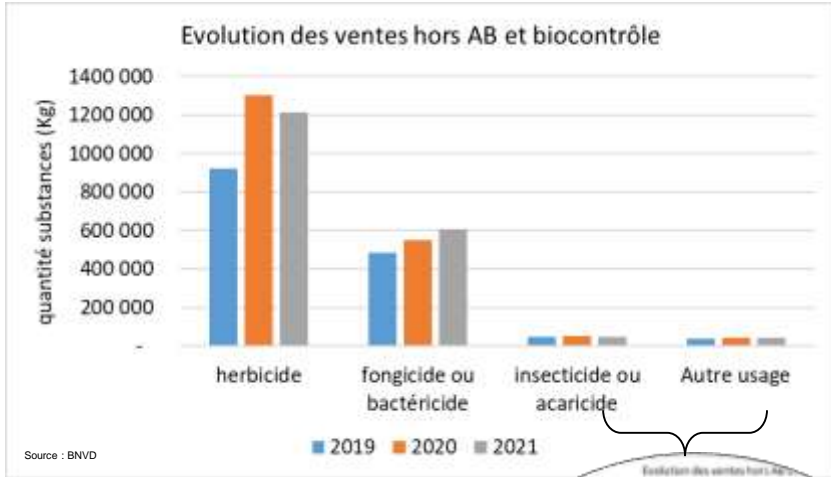
La vente des herbicides et des fongicides reste majoritaire

# Evolution des ventes par catégories

Une substitution non effective dans les ventes

Les premières ventes pour 2021 :

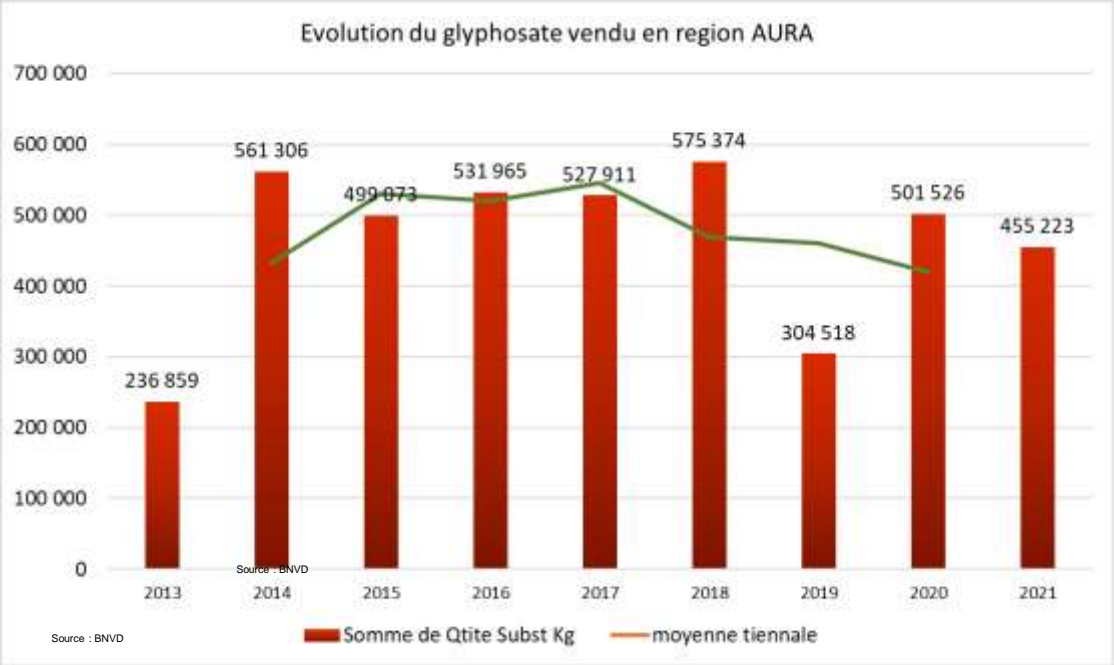
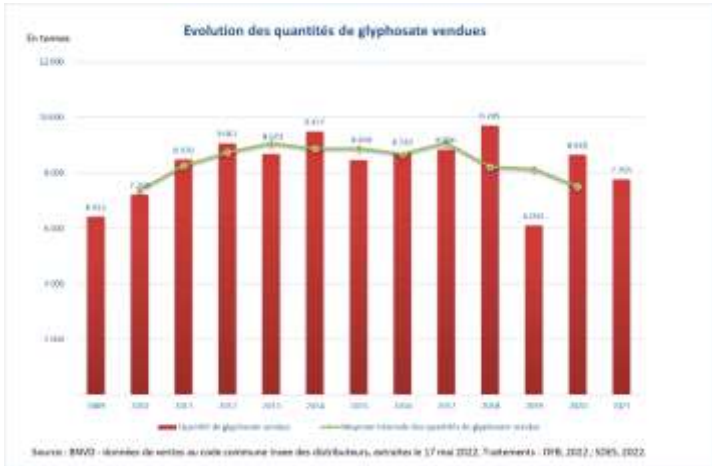
- Herbicide : glyphosate – prosulfocarbe – s-metolachlore
- Fongicide : soufre – metirame – fosetyl-aluminium
- Insecticide : huile de vaseline ou paraffine



# Evolution des ventes de glyphosate



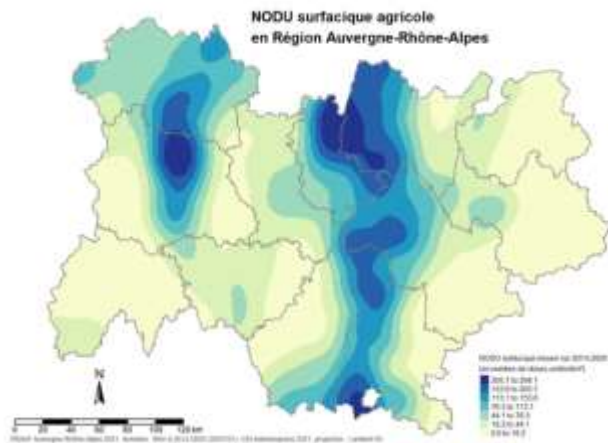
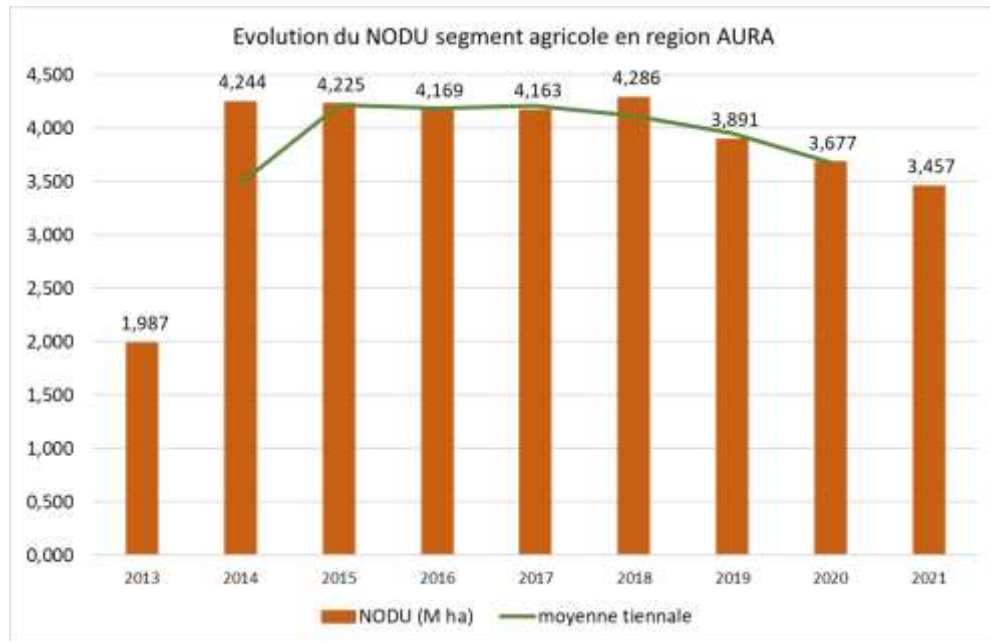
Les ventes de glyphosate amorcent une baisse de 9% (10% niveau national) entre 2020 et 2021, après avoir augmenté de plus de 65% entre 2019 et 2020 (42% niveau national)





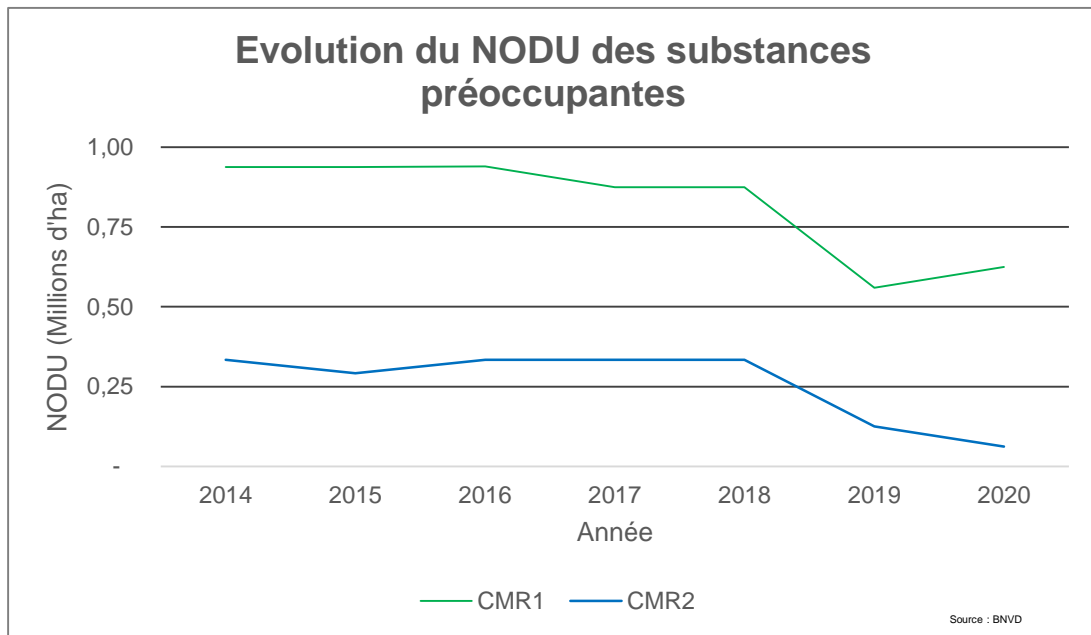
## Evolution du NODU agricole

Une diminution, qui se poursuit  
(-6% entre 2021 et 2020)



## Evolution du NODU des substances préoccupantes

Une diminution régulière des CMR1 et CMR2, suite au retrait régulier des molécules les plus impactantes



# Eau et produits phytosanitaires en AURA en 2022

- Pas de réseau complémentaire « Eau et Phyto » en 2022
- Brochure de synthèse régionale des résultats d'analyse 2021
  - Diffusion en mars 2023 : mail à tous les partenaires identifiés en AURA
  - Mise en ligne sur le portail Eau et produits phytosanitaires en AURA - Rubrique « Qualité des eaux » ([www.eauetphyto-aura.fr](http://www.eauetphyto-aura.fr))
- Mise à jour des modules de consultation numérique des résultats d'analyses (rivières et eaux souterraines)
  - Module graphique de consultation des résultats d'analyses
  - Module cartographique simplifié pour visualiser la qualité globale des eaux vis-à-vis des phyto
- Apport d'expertise auprès des acteurs locaux

LE PORTAIL EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contextes - Dans notre environnement - Réduire les pollutions - À propos du site -

## Qualité des eaux en Auvergne-Rhône-Alpes

### Consultation des résultats d'analyses

Le suivi de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires permet d'alerter sur les problèmes de contamination. Il sert notamment de guide dans le choix des actions à mettre en œuvre pour réduire les pollutions et assurer la longévité de nos ressources.

Dans le cadre des actions du GT Ecophyto "Eau et produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes", des modules cartographiques ont été développés pour visualiser la qualité globale des eaux sur le territoire. Deux modules sont mis à disposition : rivières et eaux souterraines. Attention, les cartographies proposées ne permettent pas d'afficher l'hétérogénéité des résultats sur une même année.

Accéder au module cartographique de visualisation de la qualité des rivières

Accéder au module cartographique de visualisation de la qualité des eaux souterraines

### Qualité des eaux en région AURA : synthèse 2020

CF 840

Parten de la nouvelle brochure de présentation de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette brochure...

En savoir plus

### Modules "Qualité des eaux souterraines"

CF 840



# Résultats de qualité des eaux en AURA – données 2021



- Quantification de molécules phytosanitaires dans les eaux
  - Secteurs les moins concernés → amont des réseaux hydrographiques, zones avec peu de cultures et/ou peu urbanisées
  - Secteurs les plus concernés → zones de cultures (grande diversité de cultures en AURA) et/ou zones urbanisées
- Evolution des quantifications de molécules phytosanitaires dans les eaux
  - Diminution des fortes concentrations depuis plus d'une dizaine d'années
  - Baisse des quantifications des molécules interdites
  - Des améliorations constatées sur les secteurs de démarches territoriales
  - Certaines molécules de dégradation nouvellement recherchées souvent quantifiées
  - Il est trop tôt pour voir les effets des efforts récents de réduction de certaines molécules très utilisées (glyphosate, S-Métolachlore)



Molécule phytosanitaire	Usage
AMPA	Molécule de dégradation du glyphosate et de certains produits lessiviels.
Métolachlore-ESA	Molécule de dégradation du métolachlore (-S).
Glyphosate (sulfosate)	Herbicide total utilisable sur tout type de surfaces.
S-métolachlore + Métolachlore	Herbicide maïs, tournesol...
Métolachlore-OXA	Molécule de dégradation du métolachlore (-S).
Diflufenicanil (DFF)	Herbicide sélectif des graminées.
Dimethenamide (-p)	Herbicide maïs, colza, tournesol, betterave...
Atrazine déséthyl (DEA)	Molécule de dégradation de l'atrazine.
2,6-Dichlorobenzamide	Molécule de dégradation du fluopicolide et du dichlobénil.
Tébuconazole	Fongicide ayant de nombreux usages agricoles et non agricoles. Des usages biocides existent.
Atrazine	Herbicide maïs interdit d'utilisation depuis 2003.
Métaldéhyde	Anti-limace utilisé en zones agricoles et non agricoles.
Propiconazole	Fongicide céréales interdit d'utilisation depuis fin 2019. Des usages biocides existent.
Propyzamide	Herbicide ayant de nombreux usages agricoles : oléagineux, fruits, légumes, vigne, forêt...
Mécoprop (MCPP)	Herbicide céréales et gazons.

10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80%

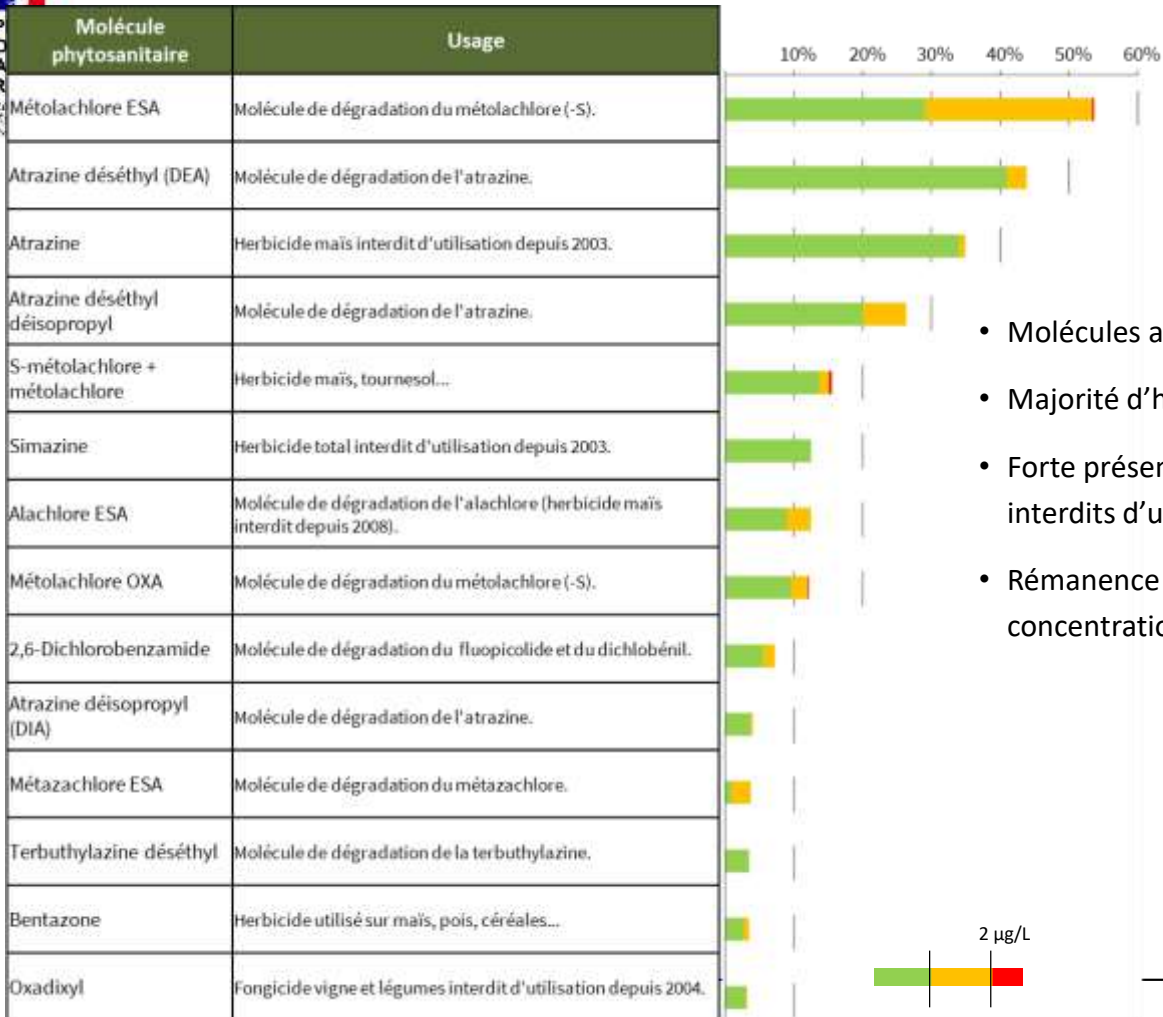
$$Fq = \frac{\text{Nb de quantifications}}{\text{Nb de recherches}}$$

## Molécules les plus fréquemment quantifiées

- Molécules avec fréquence de quantification > 4%
- Majorité d'herbicides ou métabolites d'herbicides (molécules les plus utilisées en quantité + application sur sol nu ou sur végétation peu développée)
- Forte rémanence de molécules interdites d'utilisation (notamment atrazine et ses métabolites)
- Lien avec chiffres de ventes (source BNVD)
  - 4 substances actives parmi les plus vendues : glyphosate, S-métolachlore, diméthénamide (-p) et tébuconazole
  - Plusieurs molécules très vendues sont toutefois très peu quantifiées (caractéristiques physico-chimiques favorables)



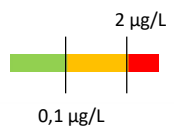
P  
D  
A  
R



$$Fq = \frac{\text{Nb de quantifications}}{\text{Nb de recherches}}$$

## Molécules les plus fréquemment quantifiées

- Molécules avec fréquence de quantification > 3%
- Majorité d'herbicides (ou métabolites d'herbicides)
- Forte présence de substances actives (ou métabolites) interdits d'utilisation
- Rémanence de l'atrazine et de ses métabolites, à des concentrations moyennes de l'ordre de 0,01 µg/L



# Eau et produits phytosanitaires en AURA

## - perspectives 2023

- Pas de réseau complémentaire « Eau et Phyto »
- Brochure de synthèse régionale des résultats d'analyses 2022
- Mise à jour des modules numériques avec données 2022
- Renforcement de l'apport d'expertise auprès des acteurs locaux
- Extension du module sur territoire Bourgogne-Franche- Comté (brochure de synthèse uniquement en 2023)

LE PORTAIL EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contextes - Dans notre environnement - Réduire les pollutions - À propos du site -

### Qualité des eaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Consulter des résultats d'analyses

Le suivi de la qualité des eaux et de ces produits phytosanitaires permet d'évaluer les conditions de contamination. Il est notamment possible de voir le niveau des risques à venir ou encore pour éviter les pollutions et assurer la sécurité de nos territoires.

Dans le cadre des actions du E2 Ingénierie "Eau et produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes", des conseils personnalisés ont été élaborés pour connaître la qualité globale des eaux et les traitements. Deux modules sont mis à disposition : l'un est en mode interactif, l'autre, les cartographies proposées ne permettent pas d'afficher l'historique des résultats sur nos zones zones.

Je consulte en mode interactif la cartographie de connaissance de la qualité des rivières

Je consulte en mode interactif la cartographie de connaissance de la qualité des eaux souterraines

### Qualité des eaux en région AURA : synthèse 2022

Suivre

Portrait de la qualité globale de pollution de la qualité des eaux et de ces produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes. Cliquez ici pour en savoir plus.

Module "Qualité des eaux souterraines"

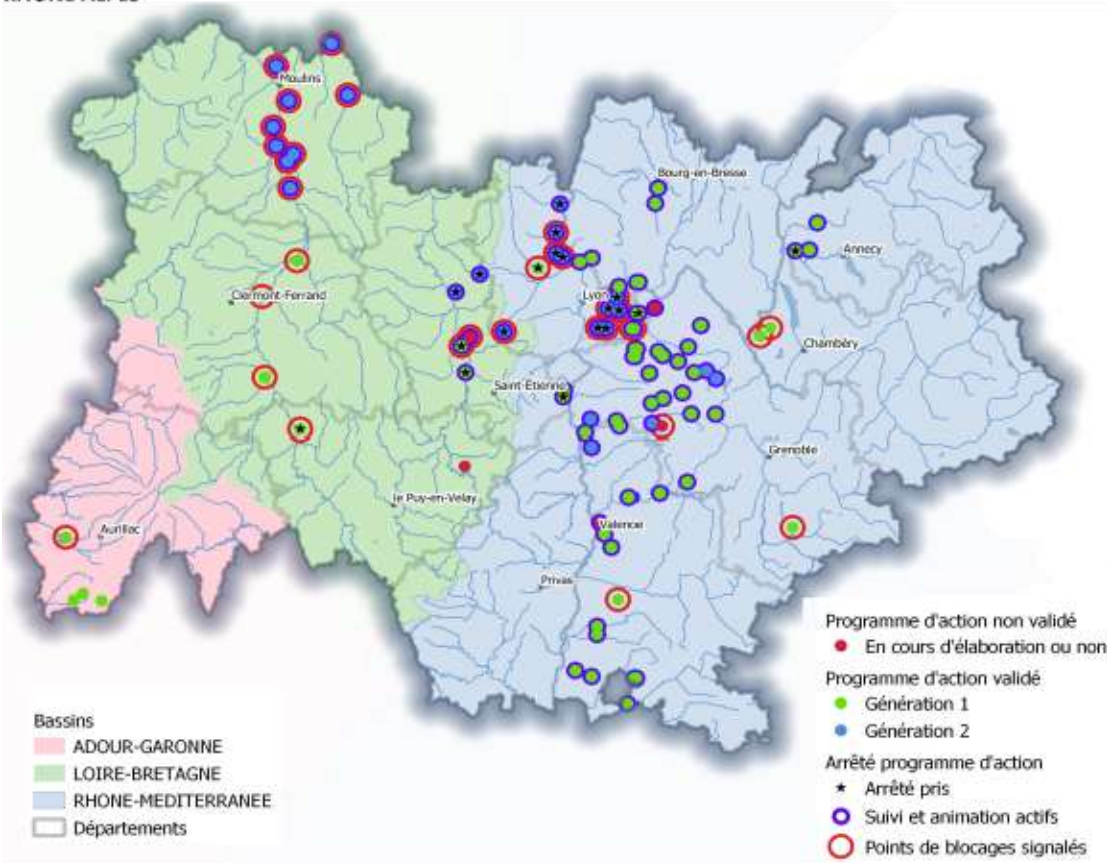
Suivre



# Captages prioritaires : bilan régional annuel

---

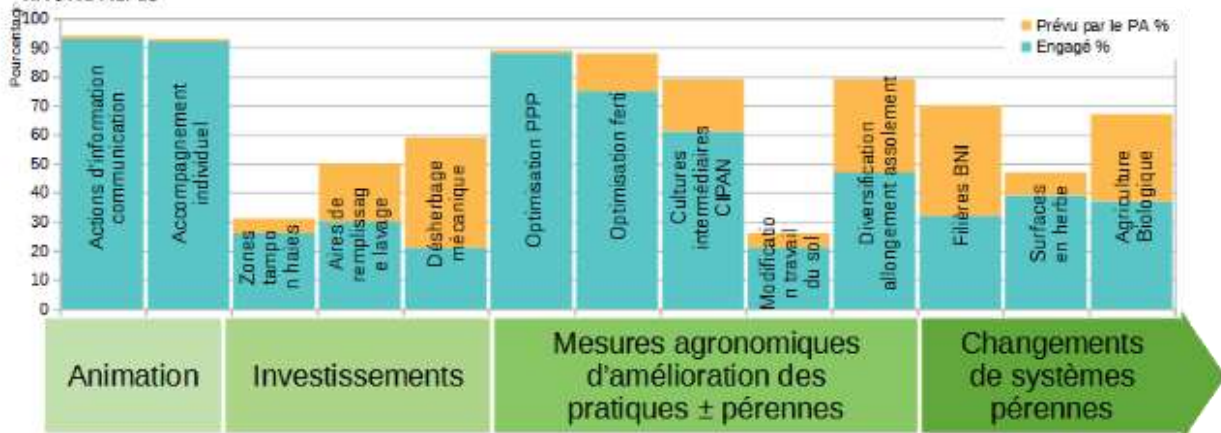
# Captages SDAGE 2016-2021 / Avancement plans d'action



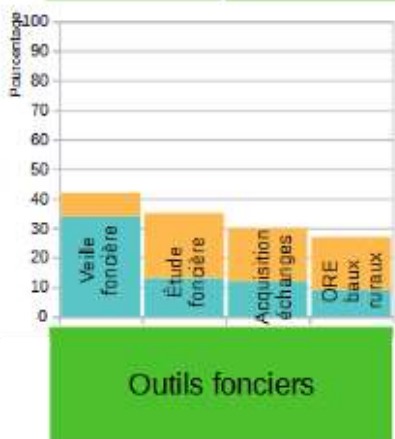
95 captages identifiés

- 90 ouvrages avec PA validé (95 % des captages)
- 3 captages avec PA non initié
- Dynamique relativement bien engagée par les collectivités concernées sur l'ensemble de la région
- 75 PA suivis avec animation active
- Cas particulier pour les captages du Cantal et de la Savoie => simple suivi qualité
- 7 captages entre deux générations avec essoufflement de la démarche
- 43 PA évalués
- Nombreuses évaluations en cours avec des démarches à relancer suite à une première génération de plan d'action
- 30 ouvrages avec difficultés identifiées
- 20 PA encadrés par arrêté ZSCE
- 39 PA faisant l'objet d'engagements formalisés

# Précisions sur le contenu des plans d'action



Grands types de mesures proposées dans les programmes d'actions\*,  
(en proportion de présence ou d'engagement dans les programmes d'actions ≠ proportion de mise œuvre sur les surfaces agricoles des AAC)

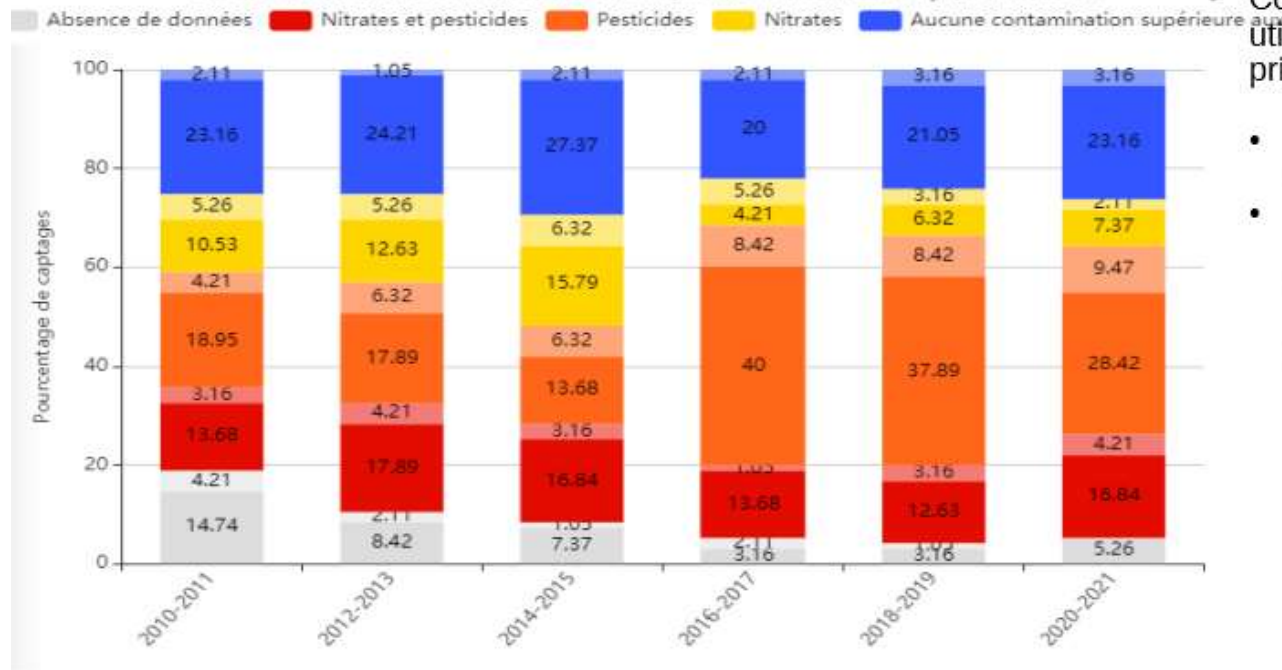


- Animation : mesure nécessaire bien représentée dans la quasi totalité des PA, absente pour des situations très spécifiques type pollution historique par des molécules interdites
- Mesures le plus largement engagées : adaptation des pratiques par optimisation de l'utilisation des intrants
- Mesures visant des changement de systèmes pérennes prévues par une part importante de plans d'action mais engagées dans moins de 50 % d'entre eux
- Outils fonciers engagés pour une faible proportion de PA

\* Basé sur les retours du tableau de bord pour les PA suivis et actualisés

# Données qualitatives – Captages SDAGE 2016-2021

Evolution de la contamination par les nitrates et pesticides



Contaminations = dépassement seuils utilisés pour identifier les captages prioritaires

- pour les nitrates : percentile 90 supérieur ou égal à 40 mg/l
- pour les pesticides : moyenne des moyennes annuelles par substance > 0.08 µg/l ou moyenne des moyennes annuelles pour la somme des substances > 0.4 µg/l

SDAGE  
2016-2021  
SDAGE  
2010-2015

Evolution de la contamination par les nitrates et les pesticides entre 2010 et 2021

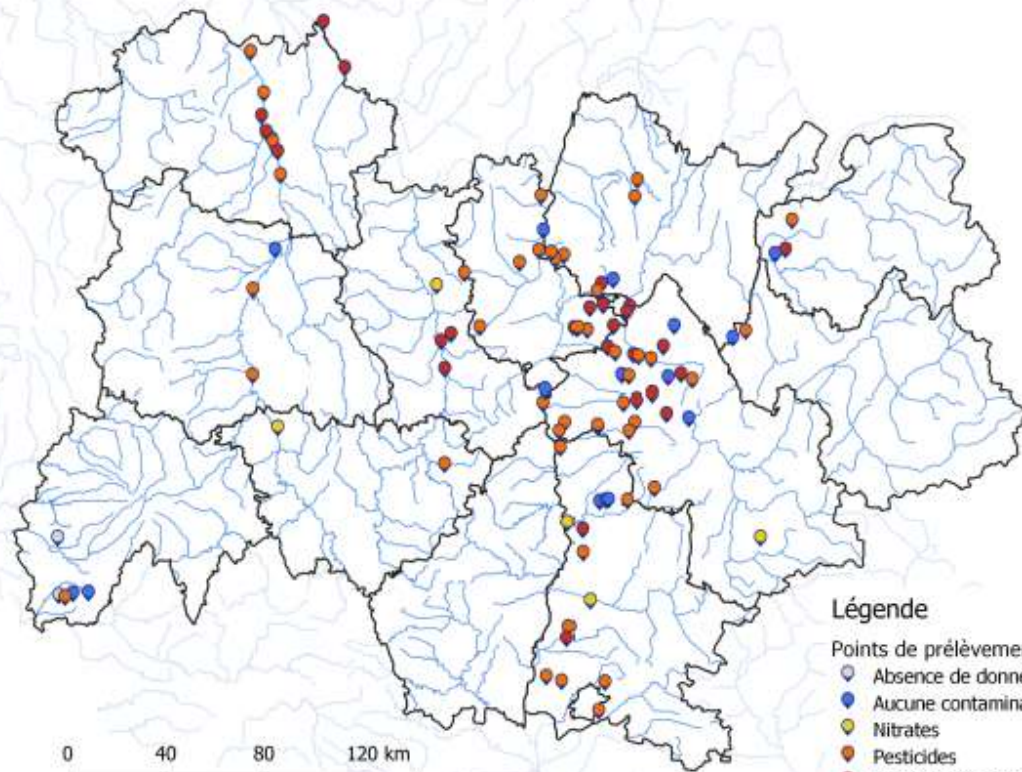
# Données qualitatives – Captages SDAGE 2016-2021

Type de contamination par captage sur la période 2016-2021

## Type de contamination par captage période 2016-2021

Contamination = dépassement des seuils pris en compte pour l'identification des captages prioritaires selon les règles nationales

- Nitrates : P90 > 40 mg/l
- Pesticides par substance : moyenne des moyennes annuelles > 0.08 µg/l par substance (sauf pour métabolites non pertinents > 0.7 µg/l)
- Total pesticides : moyenne des moyennes annuelles > 0.4 µg/l (métabolites non pertinents non pris en compte)



### Légende

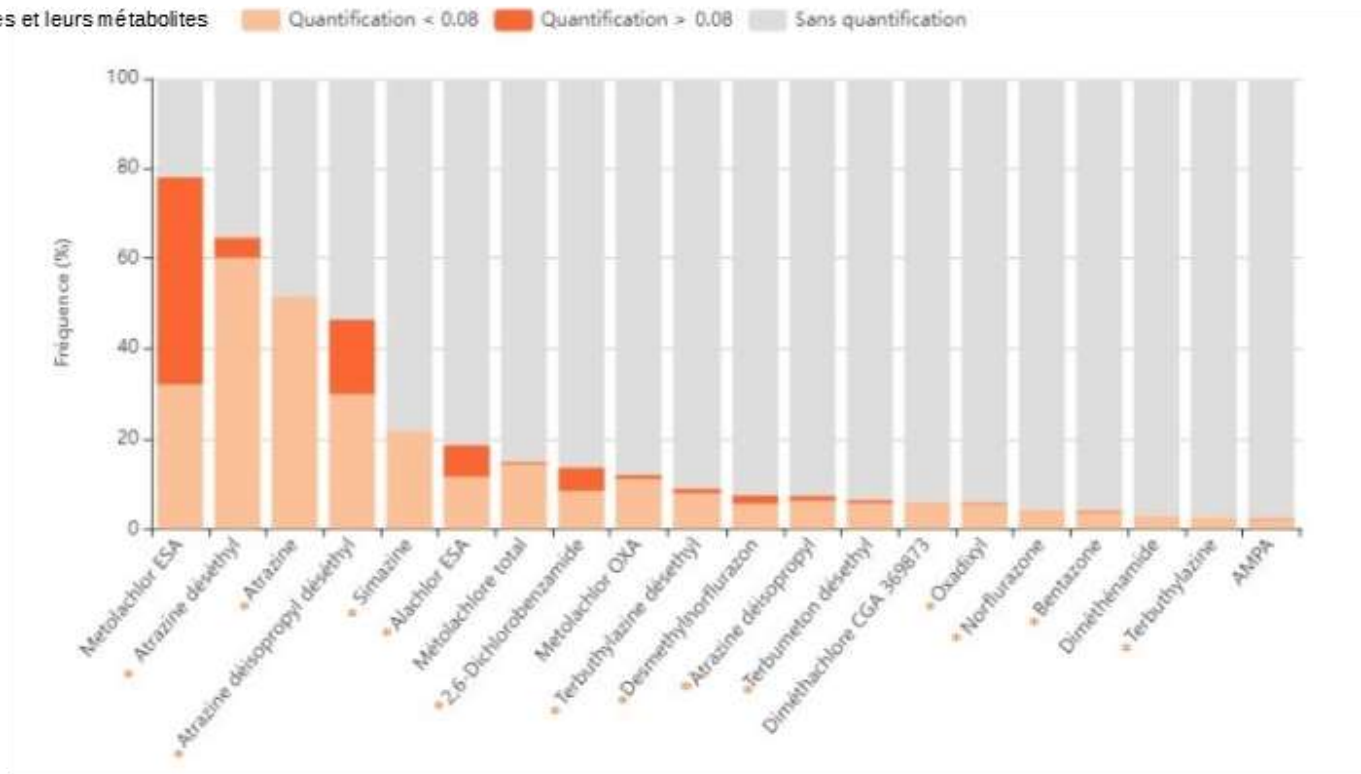
- Points de prélèvements principaux
- Absence de données
  - Aucune contamination supérieure aux seuils
  - Nitrates
  - Pesticides
  - Nitrates et pesticides
  - Région Auvergne Rhône Alpes
  - Cours d'eau principaux

Sources : ADES, Aires-Captages, BD CARTHAGE, OpenStreetMap  
Edité par DREAL Auvergne Rhône Alpes et aQuasys

# Données qualitatives – Captages SDAGE 2016-2021

★ substances interdites et leurs métabolites

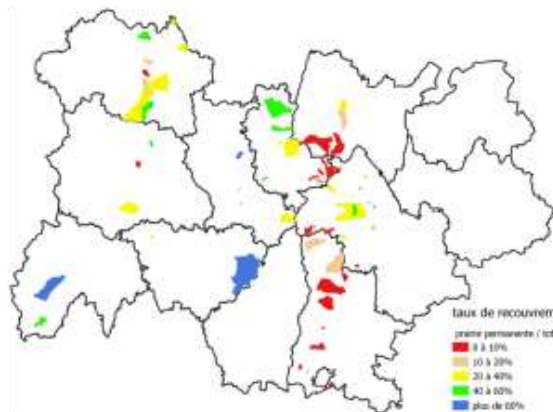
Quantification < 0.08    Quantification > 0.08    Sans quantification



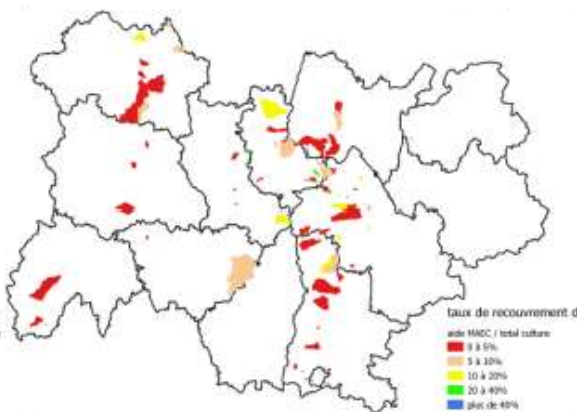
# Données qualitatives – Captages SDAGE 2016-2021

- Pas ou peu de données pour certains captages (Cantal, Puy de Dôme...)
- Ouvrages « non contaminés », mais pas restaurés de façon pérenne : ouvrages différents d'un cycle à l'autre, ouvrages avec peu de données, pas de dépassement des seuils fixés mais s'en approchent
- Quelques ouvrages restaurés (3 sortis des listes des SDAGE 2022-2024)
- Amélioration de la situation de certains captages prioritaires vis-à-vis des nitrates à confirmer
- Constats difficiles à établir pour le paramètre pesticides : évolution des modalités d'analyse, nombre de substances recherchées en augmentation, capacité de quantification des laboratoires en hausse... Nombre de captages contaminés pour ce paramètre en hausse.
- Molécules interdites (triazines et leurs métabolites...) encore bien présentes mais évolution des concentrations en baisse, de moins en moins cause des contaminations.
- Généralisation de la surveillance des Chloracétamides et de leurs métabolites (S\_mét, ESA\_mét...) contribue à l'augmentation du nombre de captages contaminés par les pesticides.

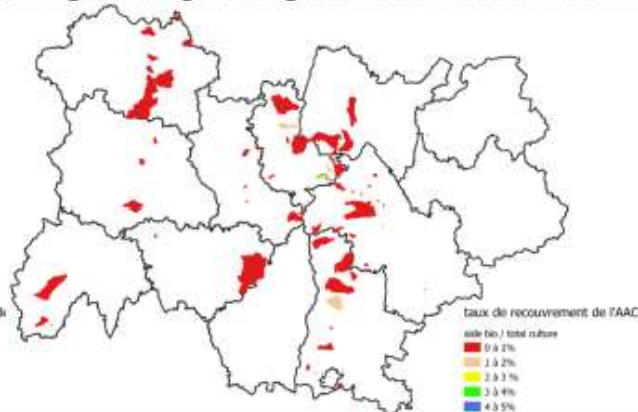
# Indicateurs surfaciques de changements de pratiques AAC captages prioritaires



Part de surf agricoles déclarées en prairies permanentes/surf agricoles tot déclarées en 2020



Part de surf agricoles ayant fait l'objet d'au moins une aide MAEC/surf agricoles tot déclarées en 2020



Part de surf agricoles ayant fait l'objet d'au moins une aide CAB ou MAB/surf agricoles tot déclarées en 2020

- Les parts de surfaces concernées sont faibles
- Ne prend pas en compte les mesures non contractuelles qui existent
- Ne prend pas en compte les contractualisations PSE => Données à récupérer auprès des AE
- Les programmes d'action s'appliquent prioritairement sur les ZPAAC parfois restreintes / AAC
- Travaux en cours au niveau du bassin RM avec appui DRAAF et au niveau national sur indicateurs surfaciques



- Cycle 2022-2027 : 98 captages prioritaires (6 Captages non reconduits + 9 Nouveaux captages)
- Rapportage : poursuite des travaux sur les indicateurs notamment les indicateurs surfaciques - Travaux du bassin RM sur la définition d'une méthode pour la déclinaison du PAOT et le suivi => évolutions tableau de bord régional et indicateurs de changement de pratique
- Poursuite de l'animation régionale par l'ARRA<sup>2</sup>
- Travail sur déploiement du levier réglementaire ZSCE
- Mise en œuvre du nouveau droit de préemption pour la préservation des ressources EDCH - décret n° 2022-1223 du 10 septembre 2022
- Textes de transposition de la directive européenne 2020/2184, dite « directive eau potable » parus fin décembre 2022. Obligation de PGSSE, captages sensibles, élargissement du dispositif ZSCE, substitution PPE par AAC...

## **Axe 2 – Promouvoir les références et expériences positives en matière de réduction des produits phytosanitaires**

# Dynamique du réseau et des groupes DEPHY / 30 000



## Réseau

- Toujours 16 groupes DEPHY FERME en AURA
- Des sites EXPE en renouvellement pour 2024



## Groupes

- 38 groupes reconnus

## Valorisation et diffusion des résultats

Journées « Rencontres alternatives phytos » :  
communication et transfert organisées à l'échelon régional

7 nov 2019

Journée Optimiser son  
désherbage en GCPE

31 août 2020

Journée de présentation des  
résultats DEPHY noix

29 juin 2021

Soirée viticulture citoyenne



3 juin 2021

Réduction des phytos sur la base de  
pratiques testées et éprouvées par les  
agriculteurs des collectifs Ecophyto



300  
participants

Presse  
écrite  
Télévision



Des colloques pour  
partager

## Journée régionale Glyphosate 2019



Presse écrite  
Radio  
Sites internet dédiés

## Colloque inter-régional Auvergne-Rhône-Alpes & Provence-Alpes-Côte-d'Azur 2021



## Participation au salon Tech & Bio en 2019 et 2021



## Panneaux Ecophyto

**DEPHY FERME, un réseau régional de 185 fermes pilotes qui réussissent dans la réduction des phytos : plus qu'un défi, une réalité !**

Des agriculteurs qui vont rassembler et qui mettent en place des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires productifs et viables

**Le groupe, clé pour faciliter le changement**  
Les agriculteurs qui se sont regroupés au sein de collectifs DEPHY FERME ont des profils variés mais partagent tous la même volonté : réduire l'usage des phytos tout en étant performants sur les plans économique, social et environnemental.

Il s'agit tout d'abord de partager les résultats du réseau DEPHY FERME, qui teste des systèmes de culture en rupture forte en matière d'usage des phytos, tout en étant performants sur les plans économique, social et environnemental.

**Les 16 groupes d'une douzaine d'agriculteurs en région Auvergne-Rhône-Alpes**

Venez à la rencontre du groupe DEPHY près de chez vous !  
Chaque groupe organise, annuellement, des actions de sensibilisation et de collaboration à destination des agriculteurs, des étudiants, des conseillers et de tous les publics engagés. Profitez-en !

**Baies nationales moyennes d'éffets :**

- 58% Herbicides
- 30% Insectes
- 24% Fongicides
- 23% Produits phytosanitaires
- 19% Produits vétérinaires & produits vétérinaires

L'indicateur principal de résultats est l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT). Les données ci-dessous ont été obtenues en France par les agriculteurs du réseau entre l'état initial et le maximum des actions 2017-2018 2019.

## Une journée portes-ouvertes par an dans chaque réseau DEPHY fermes



# De nombreuses publications



## Bilan fermes DEPHY par filière



# De nombreuses publications

## Bilan groupes 30 000



### Brochures

Bilan 2020    Bilan 2021



### Brochures

Bilan après 3 ans de reconnaissance

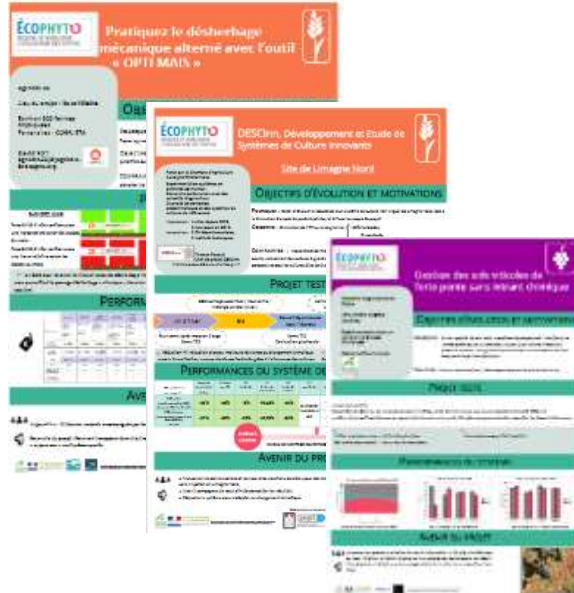




# De nombreuses publications

Fiches trajectoires,  
pratiques remarquables,  
etc.

Livret sur les produits  
de biocontrôle



# Des publications dans la presse

EN RÉGION

**PHYTOSÉCURITÉ** La plateforme de concertation 30 000 Dephy Avenir, mise en place à La Vergère (Isère), a permis de réunir les techniciens expérimentés par les groupes de réseaux Dephy pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes.

## La réduction des phytos progresse en région



## ÉCOPHYTO II+ Mobilisation générale pour préparer la sortie du glyphosate

L'association Écophyto de la chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes et la Direction régionale de l'Agriculture, de la Pêche et de la Forêt (DRAAF) ont organisé le 29 novembre dernier une journée dédiée aux associations agricoles locales à préparer la sortie du glyphosate et réduire les herbicides, pour les solutions techniques pour cette délicate tâche.

Le 29 novembre 2020, la DRAAF a organisé une journée dédiée aux associations agricoles locales à préparer la sortie du glyphosate et réduire les herbicides, pour les solutions techniques pour cette délicate tâche. Cette journée a permis de mobiliser les acteurs locaux de la région pour préparer la sortie du glyphosate et réduire les herbicides, pour les solutions techniques pour cette délicate tâche.

**ASSOCIATION** Réunir les experts d'avis, écouter les avis, agir sur les besoins. Les producteurs agricoles ont pu bénéficier de conseils personnalisés, les différents intervenants ont pu échanger sur les besoins et les perspectives des différents acteurs.

Des plantes compagnes pour le colza

Des plantes compagnes pour le colza

## Réduction des phytos : Comment constituer un "groupe 30 000"

De l'initiative d'un groupe 30 000 à son financement en passant par la constitution du dossier à présenter, voici quelques étapes pour conduire votre projet.

Publié le 28 janvier 2020 - Par Yveline Moninger



Groupe Ecophyto 30 000 EN VITICULTURE (Ardèche)

Organisée conjointement par les chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, la journée 30 000 Dephy Avenir aura lieu le 3 juin prochain à la Vergère (Isère). Cette plateforme dédiée propose d'accompagner les producteurs autour de la réduction des produits phytosanitaires.

Organisée conjointement par les chambres d'agriculture de l'Isère, de l'Ain et de l'Auvergne-Rhône-Alpes, la journée 30 000 Dephy Avenir aura lieu le 3 juin prochain à la Vergère (Isère). Cette plateforme dédiée propose d'accompagner les producteurs autour de la réduction des produits phytosanitaires.

## ÉVÈNEMENT

Une journée pour réduire l'utilisation des intrants

Le 3 juin 2020

Le 3 juin 2020

Le 3 juin 2020

3 juin  
Une journée pour réduire l'utilisation des intrants dans les cultures

**Béligueux**  
Agriculture Plus d'herbe pour lutter contre l'érosion



Agence de l'ICM, agriculteurs et salariés de la chambre d'agriculture

Organisée conjointement par les chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, la journée 30 000 Dephy Avenir aura lieu le 3 juin prochain à la Vergère (Isère). Cette plateforme dédiée propose d'accompagner les producteurs autour de la réduction des produits phytosanitaires.

## Chambre d'agriculture

BRANDES CULTURES /

## Journée sur la réduction de l'usage des produits phytomédicaments

Le 3 juin 2020

Le 3 juin 2020

30 000 DEPHY AVENIR !

Le 3 juin 2020

Le 3 juin 2020

# Axe 3 – Massifier l’engagement des utilisateurs dans des démarches de réduction des produits phytopharmaceutiques

# Dynamique du réseau et des groupes DEPHY / 30 000



## Réseau

- Toujours 16 groupes DEPHY FERME en AURA
- Des sites EXPE en renouvellement pour 2024



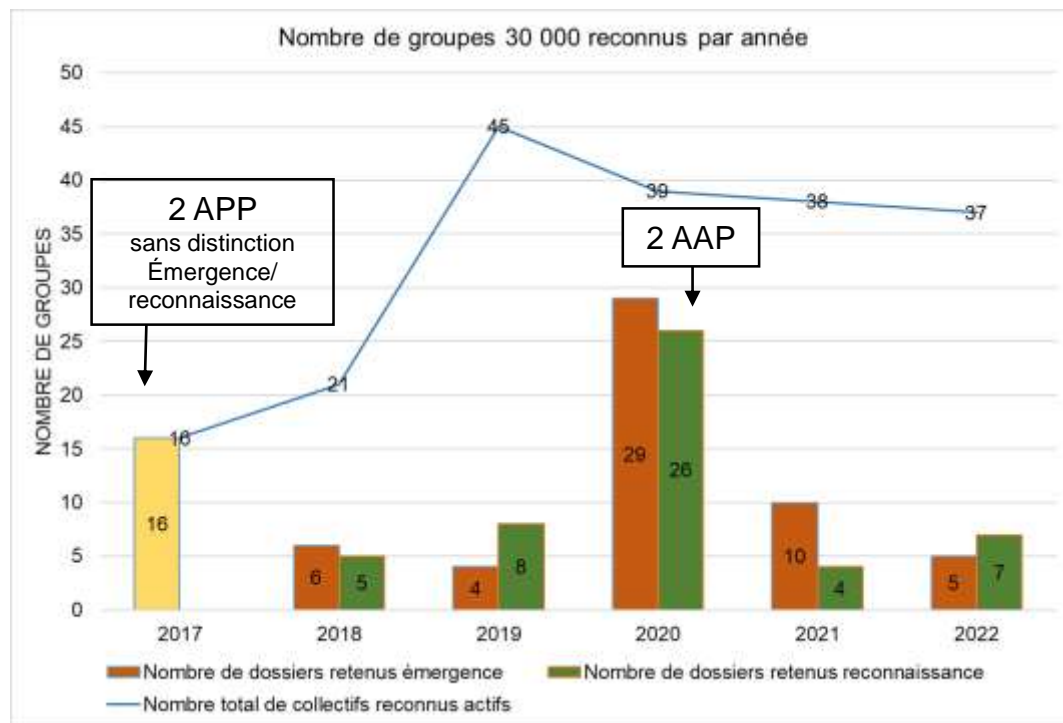
## Groupes

- 38 groupes reconnus
- Appel à Projets 2023 : 7 groupes candidats à la reconnaissance, un groupe émergent

*Une dynamique qui s'essouffle pour plusieurs raisons :*

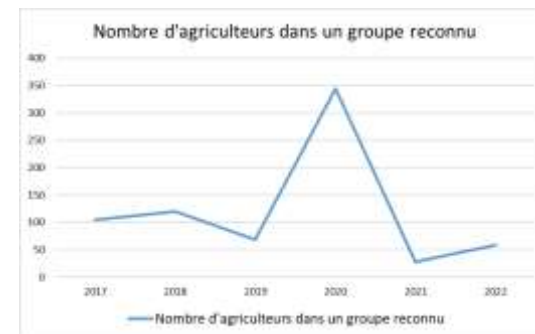
- « Fin du vivier » en Chambres d'agriculture
- Des dispositifs « concurrents » positionnés
- La démarche réalisée via l'outil « démarche simplifiée » avec une simplification à poursuivre pour supprimer la double saisie

## Evolution du nombre de groupes 30 000 depuis 5 ans

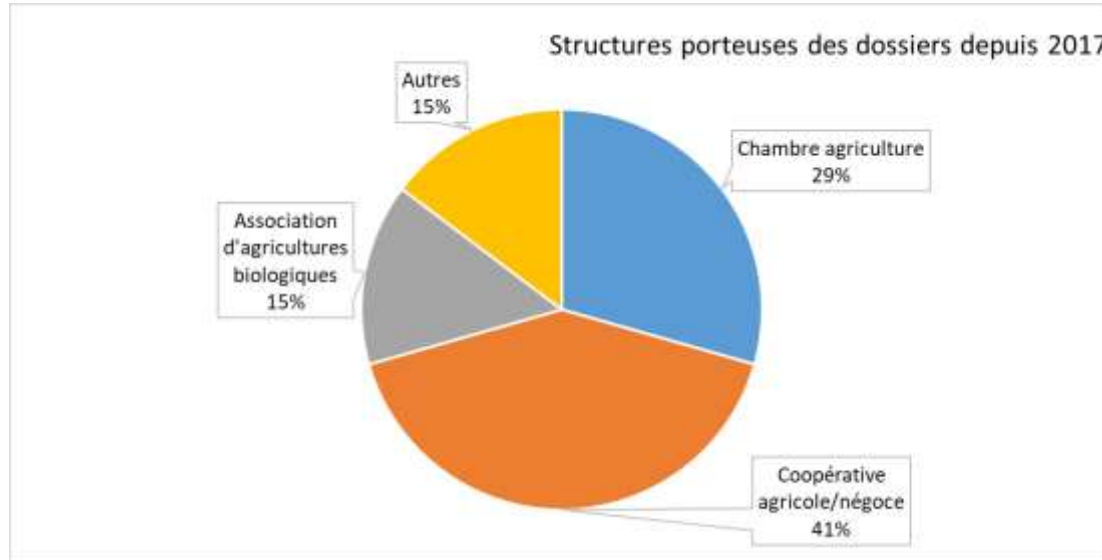


Une moyenne annuelle de  
- 9 groupes en émergence  
- 8 groupes en reconnaissance

Dynamique régulière des candidatures



# Les structures porteuses des collectifs depuis 5 ans



Essentiellement  
réseau bio et  
Chambres  
depuis 2021

Progression des  
indépendants

# Les résultats des collectifs

Les brochures mettent en évidence une réduction des IFT pour tous les groupes

Exemple en  
GCPE

Evolution des IFT



-7 %

HERBICIDES



-28 %

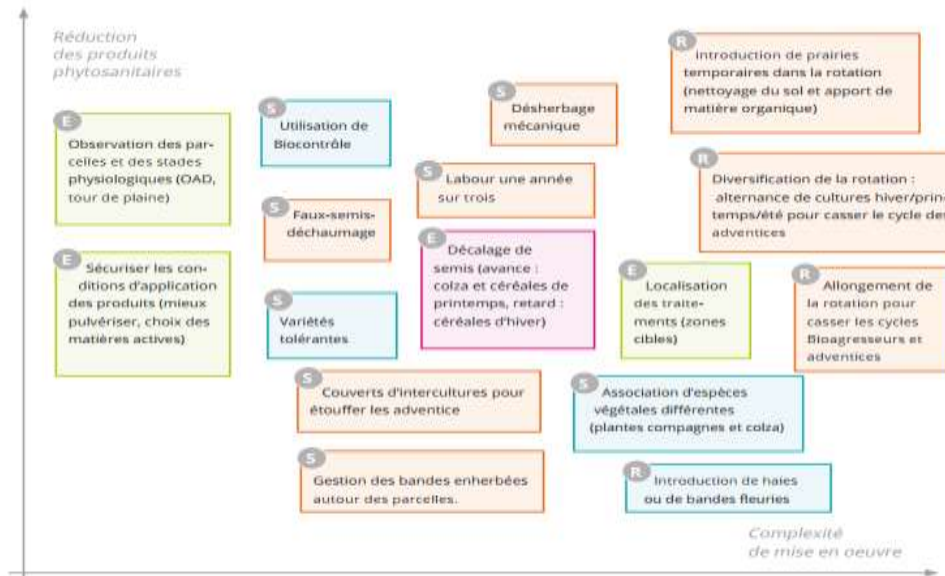
HORS  
HERBICIDES



+76 %

BIOCONTRÔLE

## CLASSEMENT LEVIERS GCPE



Légende



**E** EFFICIENCE

**S** SUBSTITUTION

**R** RECONCEPTION

## Appui et coordination à la capitalisation : créer du lien entre les groupes



2019 et 2020

Journée thématique  
« communication »  
pour les animateurs



2020

Webinaire Transition  
écologique collective

>140 personnes  
2 livrets  
17 fiches



2021

Webinaire Agroécologie et  
territoire

>160 personnes



2022

Journée thématique  
« capitalisation »  
pour les animateurs

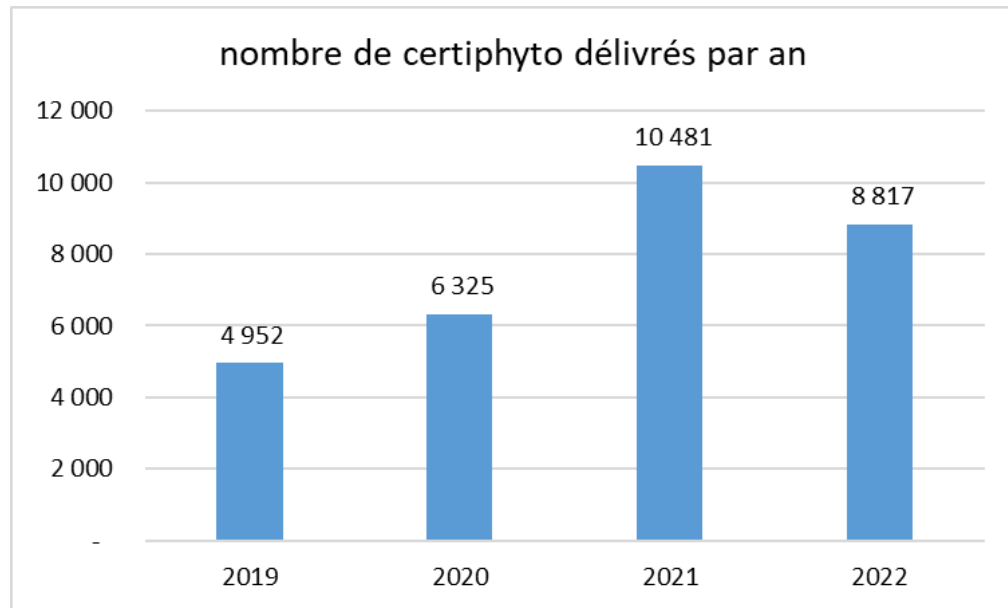


# Le fonctionnement en réseau des différents collectifs Ecophyto



# Axe 4 – Accompagner les utilisateurs dans leur démarche de diminution du recours aux produits phytosanitaires

## Suivi de la délivrance des Certiphytos

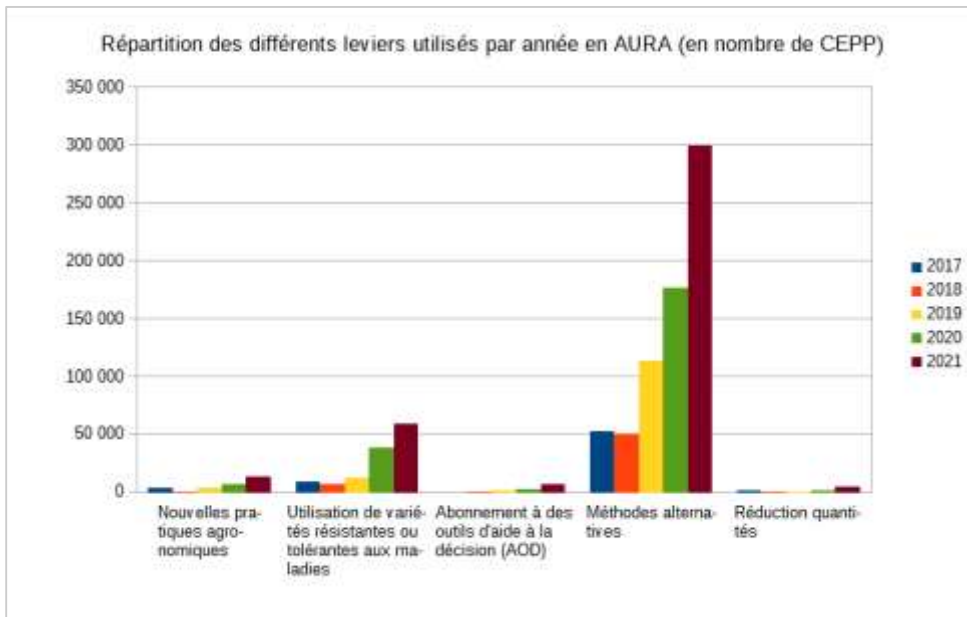


Un des dispositifs de base du plan Ecophyto, qui permet de renforcer la formation des utilisateurs, des distributeurs et des conseillers de produits.

Obligation depuis 2010. La plupart des agriculteurs ont obtenu leur certificat en 2010 ou 2011.

2020 et 2021 ont donc vu un pic des demandes de renouvellement.

# Bilan des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)

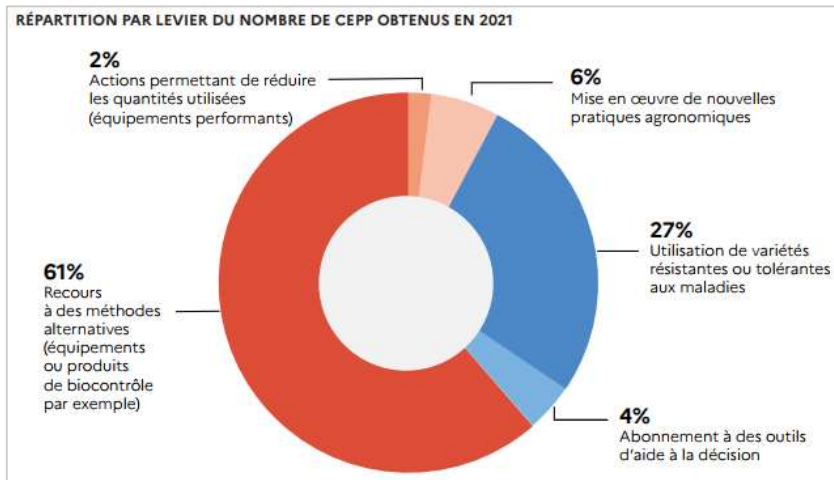


Source : Bilan CEPP 2021 Auvergne Rhône Alpes 2021

L'année 2021 est la 2<sup>nde</sup> année pour laquelle les entreprises étaient soumises à des obligations

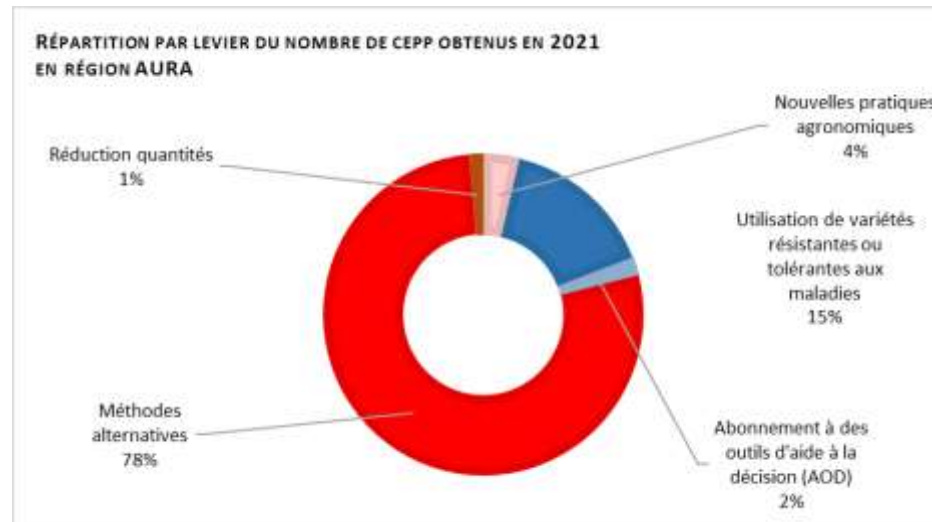
Actions standardisées ayant généré le plus de CEPP en 2021 en AURA :

Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre	Recours à des méthodes alternatives
Lutter contre divers champignons pathogènes du feuillage au moyen d'un produit de biocontrôle	Recours à des méthodes alternatives
Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de blé tendre assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse	Utilisation de variétés résistantes ou tolérantes aux maladies
Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés d'orge d'hiver assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse	Utilisation de variétés résistantes ou tolérantes aux maladies
Lutter contre les Lépidoptères ravageurs en vergers au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle	Recours à des méthodes alternatives



Source : Bilan sur la mise en œuvre du dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques

## Des méthodes alternatives préconisées majoritairement

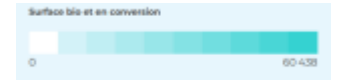
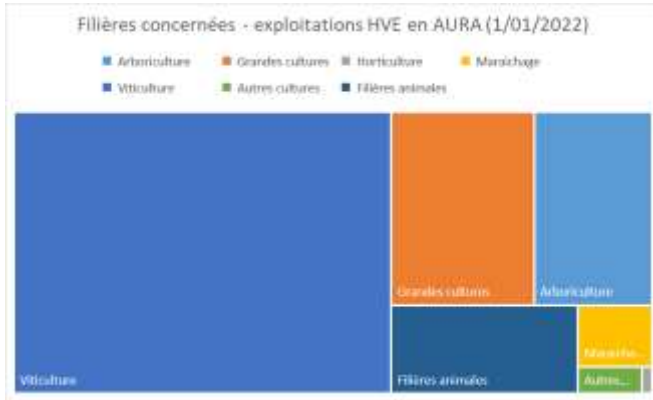


Source : Bilan CEPP 2021 Auvergne Rhône Alpes 2021

# Le nombre d'exploitations en AB et en HVE en augmentation constante



	2019	2021
Surface en agriculture biologique en ha	273 869	313 585
Nb d'exploitants engagés dans une démarche de transition	6 265	7 600



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

2 000 exploitations certifiées au 1/1/2022  
60% des exploitations certifiées sont des exploitations viticoles

Une augmentation conséquente de l'agriculture biologique

[zoom JEVI](#)

# Zoom JEVI : bilan 10 ans

---

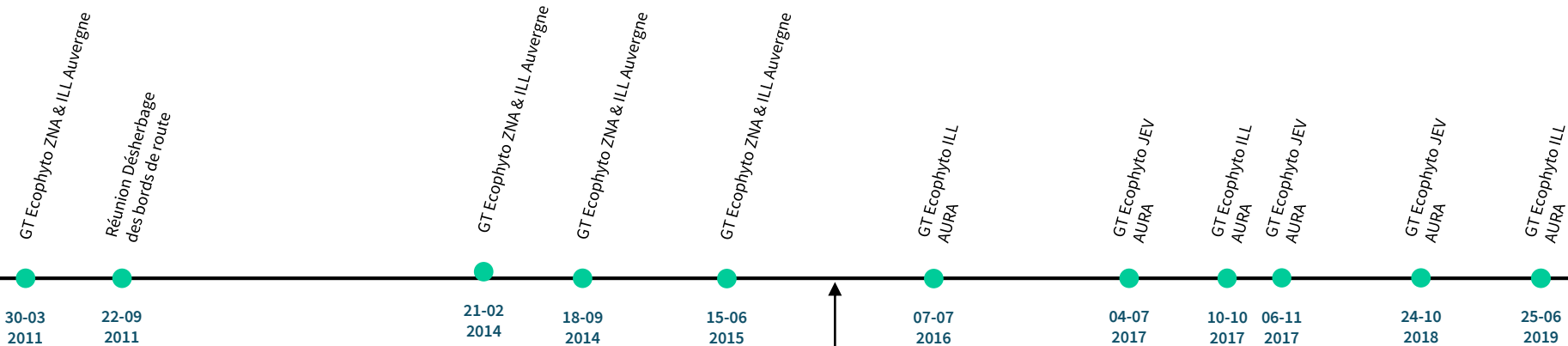


**FREDON**  
AUVERGNE  
RHÔNE ALPES

## Bilan actions Ecophyto JEV-ILL



# Historique des réunions de GT JEV / ILL



↑  
01-2016 : Fusion des régions  
Auvergne et Rhône-Alpes

## Objectifs du GT ILL :

- Partage d'expériences techniques et organisationnelles
- Visites de terrain
- Définir la stratégie dans le cadre Ecophyto (objectif annexe)

## Objectifs du GT JEV :

- Bilan des actions menées
- Définir la stratégie dans le cadre Ecophyto

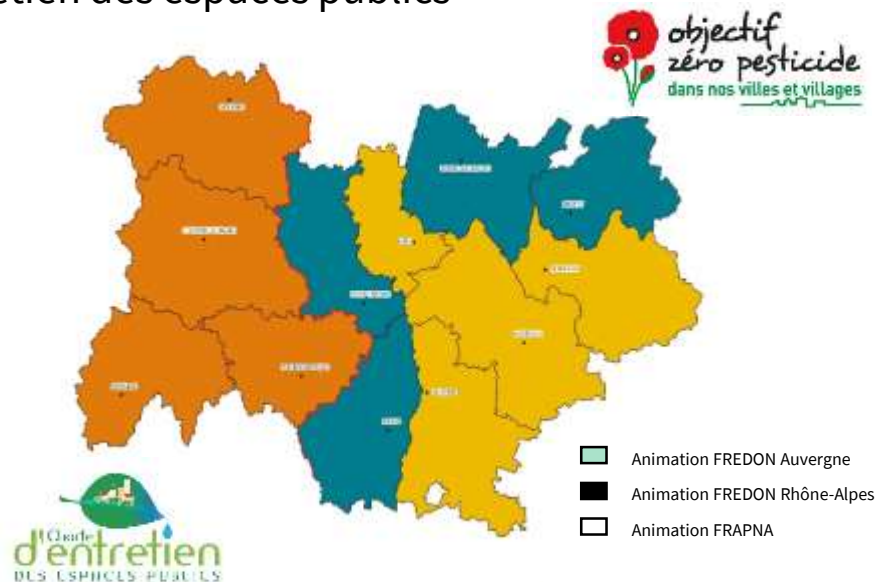
# Actions pilotes JEV - Collectivités

## Charte d'entretien des espaces publics et labellisation « zéro phyto »

- 2011 : Déploiement d'une charte d'entretien des espaces publics
  - Appui technique pour réduire / supprimer l'usage de produits phytosanitaires + aide à la communication
  - 2 chartes d'entretien des espaces publics
  - 3 structures animatrices
  - 3 niveaux d'engagement
    - Niveau 3 = atteinte du « zéro phyto »

Près de 800 communes accompagnées

215 communes labellisées « zéro phyto »



Lien national avec



# Réunions d'échanges techniques- Collectivités

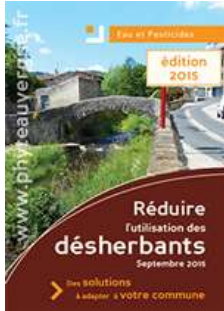
- Objectifs de ces actions :
  - Informer les élus et agents de collectivités de la réglementation en vigueur
  - Sensibiliser aux enjeux de réduction / arrêt d'usage de produits phytosanitaires
  - Présenter des solutions alternatives concrètes permettant un arrêt durable des produits phytosanitaires
- A partir de 2019, accompagnement prioritaire centré sur les terrains sportifs et les cimetières
- 2021 : parcours de 4 webinaires re-visionnables
- Entre 2011 et 2021
  - 48 réunions réalisées
  - Près de 3 500 participants au total



# Brochures techniques- Collectivités

## • Brochures techniques

- Réduire l'utilisation des désherbants (2015)
- Concevoir de nouveaux aménagements (dernière maj 2017)
- Guide des bonnes pratiques phytosanitaires et alternatives à la lutte chimique (dernière maj 2017)
- Conduite des terrains sportifs en « zéro phyto » (2017)
- Vers le « zéro phyto » des terrains de sport en pelouse naturelle : démarche globale et gestion intégrée (2021)



# Actions pilotes JEV - Particuliers

## Charte des jardineries

- 2012 : Création de la charte « jardineries » en Auvergne
- 2018 : Tentative de déploiement de la charte sur Rhône-Alpes



## Autres supports de communication à destination des particuliers

- Jardinage au Naturel : Outil d'aide à la décision
- [Fiches conseils Jardinage](#)

- 10 thématiques / 44 fiches conseils



- Newsletter « L'Echo des jardins »
- Autocollant « ensemble, réduisons les pesticides »
- Vidéos



- Réduire l'usage de produits phytosanitaires (2013)
- De la végétation spontanée dans ma commune (2016)
- La gestion différenciée sur ma commune (2016)
- L'enherbement dans ma commune (2016)
- Des désherbages alternatifs dans ma commune (2016)
- Des couvre-sol dans ma commune (2016)

## Actions pilotes JEV – Bailleurs sociaux

- 2013 / 2014 : Action pilote Auvergne → Obj : réduire l'usage des produits phytosanitaires
  - Accompagnement de 2 bailleurs sociaux volontaires (audit des pratiques + proposition de solutions alternatives)
  - Journée d'échanges techniques avec restitution des résultats de l'action

## Actions pilotes JEV - Campings

- 2019 : Action pilote sur toute la région
    - Accompagnement de 3 campings volontaires (audit des pratiques + proposition de solutions alternatives)
    - ½ journées d'échanges techniques à destination de tous les campings de la région Auvergne-Rhône-Alpes (x4)
  - 2020 : Rédaction d'un guide technique + diffusion à l'ensemble des campings de la région
  - 2021 : Signature d'une convention nationale FREDON - FNHPA (accompagnement au zéro phyto)
-

- Accompagnement des acteurs depuis plus de 10 ans
- Webinaires « [Ma commune, 10 ans en zéro phyto](#) »
- Extension de la Loi Labbé (1/07/2022)



## Réflexion à engager sur la poursuite des actions JEVI

- Bilan de l'animation JEVI en AuRA depuis 10 ans : besoins résiduels et axes d'amélioration
  - Contexte national : [étude Plante & Cité](#), évolution label Terre Saine (en attente)
  - Enquête auprès d'autres DREAL (prévu en 2023)
-

- Accompagnement des acteurs depuis plus de 10 ans
- Webinaires « [Ma commune, 10 ans en zéro phyto](#) »
- Extension de la Loi Labbé (1/07/2022)

## Réflexion à engager sur la poursuite des actions JEVI

- Bilan de l'animation JEVI en AuRA depuis 10 ans : besoins résiduels et axes d'amélioration
- Contexte national : [étude Plante & Cité](#), évolution label Terre Saine (en attente)
- Enquête auprès d'autres DREAL (envisagée au second semestre 2023)



# GT JEVI / Perspectives

## Pistes de réflexion à ce stade

- **Amélioration du fonctionnement du GT**
  - Pilotage : réunions stratégiques en configuration restreinte
  - Accompagnement ciblé des acteurs : actions à destination d'un public large
- **Axes d'animation à explorer**
  - Espaces non réglementés
    - ILL : voies ferrées, autoroutes...
    - non ouverts au public : zones industrielles, forêts privées...
    - terrains de sport de haut niveau (échéance 1/07/25)
  - Aller plus loin
    - « zéro phyto » sur les espaces du territoire non gérés par les collectivités (AMI)
    - gestion écologique des espaces (« zéro phyto » + autres thématiques)
    - produits non réglementés : biocontrôle, à faible risque, utilisables en AB
  - Animation label national Terre Saine 2.0 (selon contexte national)

# Axe 5 – Limiter l'exposition des utilisateurs et de la population

# Renforcement de la protection des personnes vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques

Suite aux décisions du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat :

=> décret et arrêté du 25 janvier 2022 prescrivent *de nouvelles dispositions pour les chartes* :

- information des résidents et des personnes présentes à proximité des zones d'épandage en amont de l'utilisation des pesticides
- extension des ZNT aux « lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière » à proximité des cultures traitées
- nouvelles modalités de consultation du public et de validation des chartes par le préfet de département

➤ Situation régionale au 31/01/2023 :

- 11 chartes agricoles (+ charte 15 sur le point d'être approuvée) et 12 chartes SNCF approuvées
- 3 recours contentieux (01, 07, 26) sur les chartes « agricoles »

=> Arrêté du 14 février 2023 modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 sur la distribution et l'usage des produits phytopharmaceutiques : prescription d'une *ZNT incompressible de 10 m pour les produits CMR 2* dont l'AMM ne prévoit pas de ZNT spécifique

Vendredi 28 avril 2023

COREAMR

Surveillance nationale pérenne des  
pesticides dans l'air

Section Agro-écologie  
PLAN ECOPHYTO 2+



Intervenants

Stéphane SOCQUET  
Directeur Production





# PLAN ECOPHYTO 2+

La surveillance dans l'air s'inscrit également dans :

## ACTION 11

Renforcer la surveillance de la contamination des denrées alimentaires, de l'eau, des sols et de l'air. Evaluer et réduire les expositions :

Améliorer la protection des populations



# CE QU'IL FAUT RETENIR

- De nombreux sites investigués en Auvergne-Rhône-Alpes par campagne depuis près de 20 ans (BdD ouverte)
- **Depuis 2021** : Mise en œuvre du dispositif national – *Associations de surveillance de l'air - INERIS / LCSQA*
- **1 site de surveillance permanente sur la Région AuRA** : site urbain de Villefranche-Sur-Saône, **avec 1<sup>eres</sup> mesures du glyphosate** et métabolites associés (uniquement 2021-2022)
- Participation à l'étude nationale **Pestiriv Santé Publique France, ANSES** :  
Mieux connaître l'exposition des riverains et agriculteurs vivant en région viticole : 6 régions, 3350 personnes



.....

Sur la base de la Campagne nationale 2018-2019, l'**Anses a identifié 32 substances** nécessitant un examen approfondi dont **le lindane**, connu pour ces effets cancérogènes et reprotoxiques (CIRC).

Le Lindane fait l'objet d'une étude spécifique de **l'ANSES en 2023**.

.....



Si les teneurs de résidus de pesticides sont contrôlées dans l'eau ou les aliments, il n'existe aucune valeur réglementaire sur la contamination par les pesticides dans les différents milieux aériens (air extérieur et air intérieur) à ce jour.

Les pesticides sont cependant déclarés Polluants d'Intérêt National (PIN) et font partie des substances à surveiller par les associations de surveillance de l'air.



## DÉBUT D'UNE SURVEILLANCE PÉRENNE DES PESTICIDES DANS L'AIR (EXPOSITION MOYENNE DE LA POPULATION)

- 1 site par région (urbain / péri urbain), soit 18 sites sur le territoire national,
- La distance par rapport à la première parcelle doit être supérieure à 200m
- Chaque région contribue à un panel national (grandes cultures, viticulture, arboriculture et maraîchage)
- 75 substances recherchées, dont le glyphosate et ses 2 dérivés (AMPA, glufosinate).

En région AuRA : 1 site urbain de **Villefranche-Sur-Saône**, profil viticole, un des quatre sites étudiés lors de la campagne nationale 2018-2019.

La surveillance pérenne a démarré **en juillet 2021 et se poursuit.**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en région AuRA, uniquement pendant 1 an, le **glyphosate et ses dérivés** ont été recherchés. Ces analyses nécessitent des prélèvements et analyses en laboratoire spécifiques en raison des caractéristiques polaires de ces molécules.





# Zoom sur le Glyphosate dans l'air : 18 mois de mesures

Mesures réalisées de **juillet 2021 à décembre 2022**, toute première série de mesures dans l'air de cette molécule et de ses 2 dérivés (AMPA, glufosinate)

Le **glyphosate** est bien présent dans l'air urbain.

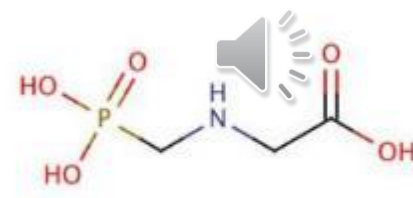
Il est détecté dans 76% des mesures et **quantifiable dans 10%** des cas (statistiques sur 18 mois, 58 résultats).

Pour l'**AMPA** et **Glufosinate**, leur pourcentage de détection est respectivement de 78% et 57%, et leur quantification à **19%**, et **5%**.

Les concentrations de glyphosate restent faibles à l'état de traces :

Concentration moyenne 0,0004 ng/m<sup>3</sup> ; max : 0,007 ng/m<sup>3</sup>

Elles sont habituellement faibles dans l'air.



## Surveillance pérenne 2021-2022

### Evolution par rapport à la campagne nationale 2018-2019

Concernant les **72 autres molécules** : les profils saisonniers sont similaires à 2018-2019 (fongicides en été, herbicides en automne).

- Le nombre maximum de molécules détectées dans un échantillon est deux fois plus faible (18 vs 8).
- Les concentrations maximales cumulées sont également divisées par 2.
- 21 substances détectées au moins 1 fois (27 en 2018-2019)
- Les substances les plus présentes : prosulfocarbe, pendiméthaline, spiroxamine, chlorpyrifos éthyl/méthyl

Comme pour tous les autres polluants atmosphériques les évolutions entre les années peuvent varier fortement en lien avec les conditions météorologiques, ces dernières conditionnant également les traitements sur les cultures.

Les mesures se poursuivent en 2023, sans le glyphosate et ses dérivés, et permettront de confirmer les variations inter-annuelles et les tendances.

L'ensemble des résultats alimentent les bases nationales et sont disponibles pour le suivi du plan Ecophyto.





# Merci de votre attention !

.....  
[www.atmo-auvergnerhonealpes.fr](http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr)  
.....



<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>



<https://www.airtogo.fr>



<https://airattitude.fr/>



<https://www.signalair.eu/fr/>



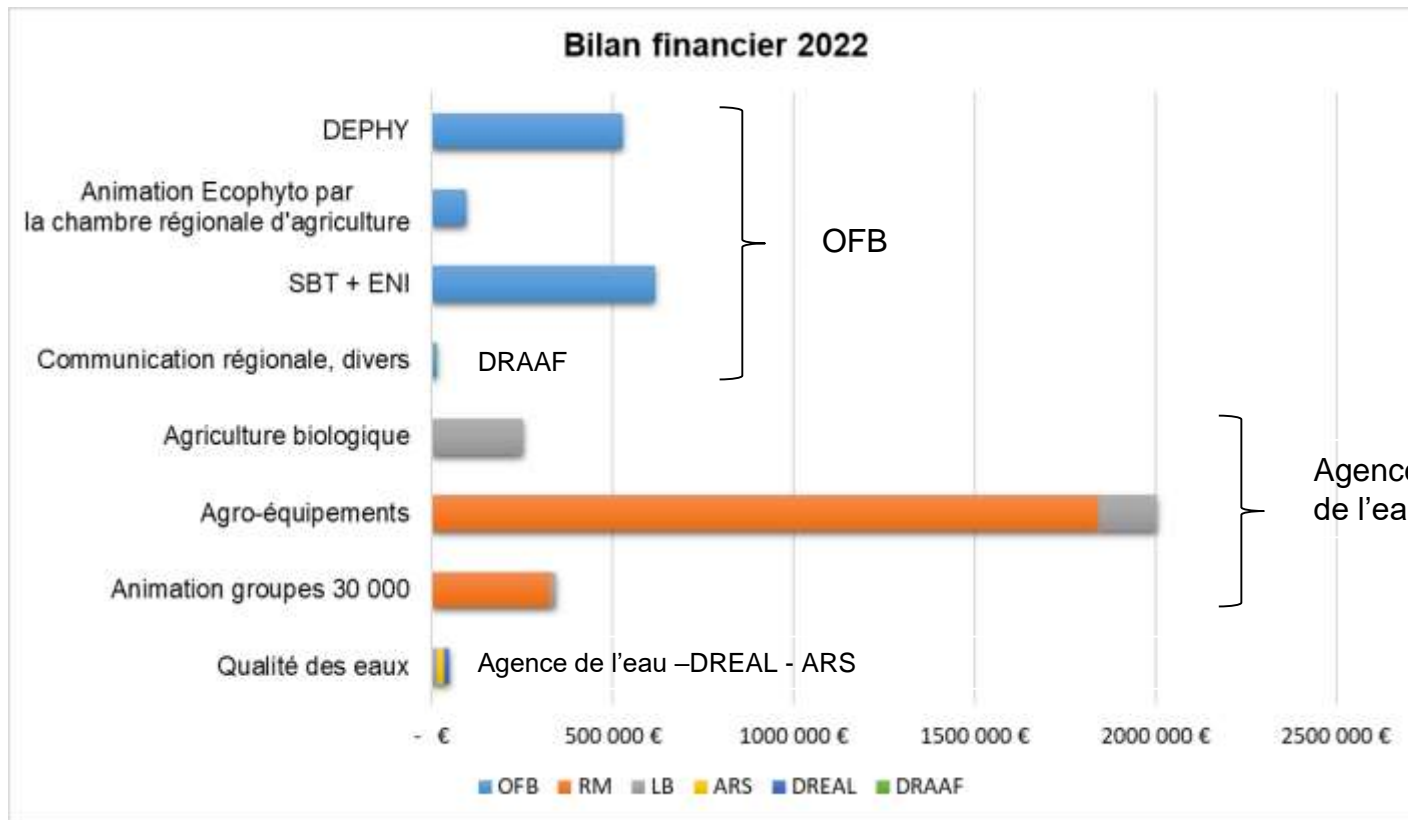
<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/>



<http://qai.atmo-aura.fr/>

# Bilan financier

# Bilan financier 2022



## 2. Priorités

---

## Animation des collectifs

- AAP groupes Ecophyto 30 000 :
  - ✓ Communiquer et rechercher de nouveaux collectifs
  - ✓ Co-organiser et participer à la réunion d'information des candidats potentiels à la réponse à l'AAP 30 000
  - ✓ Accompagner au montage des dossiers (issus de toute structure)
  - ✓ Participer à la sélection des candidats
- Organiser la réunion de rencontre annuelle entre les animateurs 30 000 reconnus et les IR DEPHY

## Capitalisation, transfert des résultats et communication vers l'extérieur

- Accompagner les porteurs à la réalisation des actions qui ont été retenues à l'AAP pour la massification des pratiques économes en phytos pour lesquels la CRA est partenaire
- Favoriser le transfert des résultats Ecophyto régionaux :
  - ✓ Auprès du réseau professionnel agricole du groupe Chambres d'agriculture
  - ✓ Par la transmission des synthèses aux autres partenaires (coop., négoce, Bio,...) pour les valoriser dans leur réseau



## Appel à projet national « Massification » : 4 dossiers déposés

Projet déposé  
par la CRA PACA  
partenariat de la CRA AURA

Montée en compétences de  
l'ensemble des conseillers  
viticoles du sud-est de la  
France sur les pratiques  
alternatives aux phytos  
ayant fait leurs preuves en  
matière de performance



### FRAB AURA

Déploiement d'un kit d'outils  
d'accompagnement au  
désherbage mécanique en  
Auvergne Rhône-Alpes

Réseau Bio



### FRAB AURA

MARATHON : MASSification de  
la lutte contre le RAT Taupier  
HOurs usage de produits  
phytosaNitaires

Réseau Bio

Sur liste  
complé-  
mentaire

### Ets Bernard

Diffusion d'itinéraires technico-  
économiques permettant la  
diminution de 50% ou plus de  
l'IFT herbicide

Réseau Négoce



### Chambre agriculture Ain

30 000 DEPHY Avenir

En partenariat avec les animateurs de gpes  
30000 : ADABio, Agri stratégie, Ets Bernard,  
Maison François Cholat, Oxyane, David  
Stéphany et Syndicat EPTB Saône & Doubs

Réseau Chambres

Sur liste  
complé-  
mentaire



Appel à projet régional pour le recrutement de GIEE et groupes 30 000 en cours

- Une réunion d'information a eu lieu le 3 février
- Toujours 2 parties : émergence et reconnaissance
- Lancement le 11 janvier jusqu'au 14 avril
- Sélection fin mai pour une décision en juin

# Priorités 2023 : projet régional massification des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques



- Journées de démonstration de désherbage mécanique sur le département de l'Ain
- Déploiement du kit désherbage mécanique de la FRAB
- Mise en réseau des animateurs viticulture méditerranéenne

## Réseau

- Mise en place du BSV 2.0

## Participation à la SORE

- Observations dans un intérêt collectif
- Multiplier les chances d'éradiquer un OQ précocement ->Arboriculture
- Budget indépendant du budget de la SBT

## Financement

- Appui à la recherche de co-financement par les différents acteurs conformément à la matrice de priorisation
- Budget 2023 : +4% / 2022

# 3. Points d'actualités

---

## Impact des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et les services écosystémiques

Expertise scientifique réalisée par INRAE et l'IFREMER sur les impacts des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et les services écosystémiques, depuis leurs zones d'épandage jusqu'au milieu marin

- Mise en évidence que l'ensemble des milieux sont contaminés par les PPP.
- Impacts directs et indirects
- Contamination diminue pour les substances interdites

## La diversité végétale, une solution agroécologique pour la production des cultures

La diversification végétale des parcelles et des paysages agricoles permet de :

- protéger les cultures,
- Garantir des niveaux de rendements égaux, voire supérieurs aux systèmes peu diversifiés

# Etude prospective « agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050 »

Objectif : explorer les voies possibles pour développer une agriculture sans pesticides avec l'expertise d'une centaine d'experts, scientifiques et organisations diverses

1<sup>er</sup> scénario : appui important des technologies numériques

La surveillance des bio-agresseurs est possible grâce au numérique et à l'automatisation, ce qui suppose des investissements importants.

2<sup>ème</sup> scénario : santé et environnement

Les chaînes alimentaires sont basées sur les holobionte des plantes, le microbiomes du sol et des aliments, pour des aliments et des régimes sains

3<sup>ème</sup> scénario : approche intégrée « une seule santé »

prise en compte des hommes, de l'environnement et des animaux en diversifiant les cultures, la complexité des paysages et en s'appuyant sur les micro-organismes

- le plan Écophyto arrive à échéance.
- Un travail de réflexion lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2023 **pour l'élaboration du prochain** plan d'action national de réduction des PPP, Écophyto 2030.
  - > une première réunion est prévue entre les interprofessions, les instituts techniques : le 10 mai
- Cette réflexion permettra de définir entre autres :
  - les objectifs stratégiques du plan,
  - **ses leviers d'action**, et
  - les moyens adaptés pour y parvenir.
- Principales annonces faites :
  - plan de développement d'alternatives pour les produits phytosanitaires en priorisant les 200 substances à réexaminer d'ici 5 à 6 ans ;
  - coordonner l'action de la France avec celle de l'Union européenne ;

- Révision de la directive SUD 2009/128  
(instaure un cadre pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec un développement durable en réduisant les risques et les effets des pesticides sur la santé et sur **l'environnement**)
- Règlement ⇒ **s'imposera** aux états membres
- Objectif premier : réparer les dommages causés à la nature en Europe **d'ici** 2050
- ⇒ Des objectifs juridiquement contraignants au niveau de l'UE et au niveau national visant à réduire de 50 % d'ici à 2030 l'utilisation des pesticides chimiques et les risques qui y sont associés ainsi que l'utilisation des pesticides les plus dangereux
- ➔ Négociations en cours



# MERCI DE VOTRE ATTENTION